

Ce que m'a dit La Villemarqué

par
Paul Sébillot

Augustin Thierry vient de faire paraître à la Lib. Plon-Nourrit la 2e Série des Grandes Mystifications Littéraires. Les fureteurs qui ont suivi les brûlantes discussions provoquées ici par la question du Barzaz-Breiz. (Index et VIII. 51, 86,120), liront avidement le chapitre « Un faux barde d'Armor » consacré à La Villemarqué par le petit-neveu de l'historien de la Conquête de l'Angleterre par les Normands. Ils liront aussi avec un très vif intérêt les pages inédites qu'à cette occasion détache pour nous de ses Mémoires Paul Sébillot, le « Prince du Folklore ».

Avant, de faire la connaissance personnelle de M. de la Villemarqué au premier des Dîners celtiques où il assista, j'avais été en relations épistolaires avec lui à l'occasion de mes premiers essais, auxquels il s'était intéressé. J'étais son voisin de table, et tout de suite nous causâmes. « Nous sommes compatriotes, me dit-il. – Oui, répondis-je, puisque je suis breton gallo. – Ce n'est pas comme cela que je l'entends ; je suis originaire du pays de Matignon où vous êtes né, et mon nom de la Villemarqué, est celui d'un manoir d'Hénanbihen, que je possède encore.

Il m'écrivait après avoir lu mes *Contes de la Haute-Bretagne*, le 22 mai 1880 :

Je ne me doutais pas que les cultivateurs de l'arrondissement de la Haute-Bretagne d'où je suis venu dans la Basse, et qui ne parlent plus breton eussent conservé les vieux récits de nos pères sous des noms différents... En retrouverai-je encore, de ces fleurs de la Haute-Bretagne, dans les ruines de mon vieux manoir de Hénanbihen ? Mais j'ai bien de la peine à comprendre le patois de mes fermiers, et je regrette toujours la langue qu'ils ont perdue.

Depuis cette époque j'ai maintes fois causé avec M. de la Villemarqué, qui lors de ses séjours à Paris, ne manquait pas de venir me voir rue de l'Odéon. Il me parlait de notre pays commun et me disait que pendant que sa famille habitait le canton de Matignon, avant de s'établir en Cornouaille, à la suite d'un mariage, il y avait eu des alliances entre elle et une branche (celle du Val du Guildo) de celle de Chateaubriand.

A Paris Chateaubriand, qu'il était allé voir, l'accueillit comme un parent, en vertu de ce cousinage proverbial qui autrefois s'étendait si loin en Bretagne, et il lui fut parfois très utile notamment lorsqu'il s'agit de publier le *Barzaz-Breiz*, qui lui plaisait infiniment. J'aurai dû pousser M. de la Villemarqué à raconter un peu plus en détail ses relations avec l'auteur de *René* ; je n'y pensai pas, ou peut-être la conversation me détourna de ce sujet qui était pourtant intéressant. J'ai pensé depuis que certaines pièces, comme le *Vin des Gaulois*, avaient pu être sinon suggérées, du moins influencées par les *Martyrs*, et que son illustre petit-cousin avait été moins étranger qu'on ne le croit à son œuvre. Mais c'est là une hypothèse simplement plausible.

Il me disait un jour : « Vous êtes heureux vous, les jeunes gens d'avoir des

méthodes scientifiques, qui vous permettent de publier dans leur intégrité les contes populaires. Nous ne l'aurions osé de mon temps, – C'est vous, lui dis-je, qui nous avez ouvert la voie ! J'ai plusieurs fois écrit que sans le *Barzaz-Breiz* il n'aurait guère été possible de trouver un public capable de goûter les récits et les chants du peuple. Vous nous rendriez service en exposant l'état des esprits au moment de vos premières publications. Votre gloire ne souffrirait pas si vous racontiez, aussi exactement que possible, la genèse de votre beau livre. Ce serait intéressant pour l'histoire littéraire. – Oui ! répondit-il après un silence, mais il y a si longtemps !... Je ne me rappelle plus ; J'ai été quelquefois trompé. » Il aurait été malséant de pousser plus loin l'interrogation, d'autant qu'elle semblait le contrarier quelque peu. Je suis convaincu qu'il était sincère en me répondant qu'il ne se souvenait plus, et je pense que s'il avait pu après de si longues années reconstituer exactement les origines du *Barzaz-Breiz*, il n'aurait pas hésité à indiquer la provenance des diverses pièces, à citer les chanteurs ou les correspondants qu'il avait eus, et à avouer les retouches qu'il avait fait subir au texte primitif, à une époque où ce procédé semblait licite et ne motivait pas les excommunications majeures dont il fut plus tard l'objet.

Ceux qui trente ans après la première édition, l'ont, au nom de la critique, attaqué parfois avec âpreté, le traitant presque de criminel, n'étaient pas, sauf Luzel, dont le mémoire est relativement modéré des traditionnistes ayant travaillé d'après nature. Ils ne se rendaient pas compte (ou ne le voulaient pas) qu'après un quart de siècle il est difficile de se rappeler exactement une chanson ou un récit, et de savoir au juste, s'il y a eu modification, dans quelle mesure elle est intervenue. On les oublie, même ayant une bonne mémoire, et à moins de consulter les manuscrits successifs, on ne se rend plus un compte exact des retouches que l'on a pu faire au livre avant de le livrer à l'impression. Les auteurs ne conservent pas toujours le manuscrit qui leur est revenu de l'imprimerie, ou ceux qui ont servi à établir le texte. M. de la Villemarqué se trouvait probablement dans ce cas. Il n'avait pas non plus comme jalon mnémotechnique l'indication que l'on donne couramment aujourd'hui : *Conté* ou *chanté par... à...* Vers 1830 on ne songeait guère en France à cette authentification, dont Restif de la Bretonne avait donné quelques exemples, avec moins de précision que les frères Grimm, venus plus tard. Luzel aurait vraisemblablement été embarrassé de faire le départ entre les embellissements à la Souvestre de quelques-uns de ses premiers contes, et le récit brut recueilli de la bouche du peuple. En 1880, je n'aurais pu démêler au juste dans certain de mes contes antérieurs à 1861 ce qui, au point de vue de la forme, appartenait à mes conteurs ou à moi ; c'est pourquoi je n'ai pas essayé cette reconstitution, et je les ai donnés, en prévenant le lecteur, tels que je les avais rédigés à cette époque.

Lorsque fut fondée la Société des Traditions populaires, j'avais écrit à M. de La Villemarqué pour lui demander son adhésion, et il m'avait répondu que son goût pour les traditions populaires durerait autant que sa vie ; mais qu'il était trop vieux pour fournir une collaboration effective : « Si on me l'eût demandée dans le temps, pour *Méhusine*, j'aurais peut-être essayé de faire quelque chose ; aujourd'hui à mon âge, il est tard pour que l'on recommence. Tout au plus si l'on peut achever ! »)(29

janvier 1886). Je lui écrivis de nouveau, en termes pressants. Et il me fit cette jolie réponse (28 janvier 1886) :

Vous êtes trop aimable mille fois d'insister. Mais comment résister ? N'avez-vous entendu, dans notre cher pays commun, nos bons paysans à table ? « A votre santé mamezelle, et à la santé de celui-là, qui se promène sur les *remparts* de votre cœur ! » Une fille bien élevée, comme l'étaient toutes celles de Maître Alain, de Hénan-bihen, devait répondre au galant : « Il n'en est d'autre *sine* chez nous. » Et le mariage était conclu ; je donne donc aussi la mienne à votre projet, ô parfait galant homme que vous êtes, et en attendant que je vous la donne en réalité, je vous prie de croire sentiments profonds du dernier des *joculatores* bas bretons.

Je fus très heureux de pouvoir inscrire parmi les noms des adhérents celui de M. de la Villemarqué, et il fut élu Président honoraire en même temps que Xavier Marmier, Frédéric Mistral et Ernest Renan. Dans un des passages de *Mélusine* où Gaidoz a parlé sans aménité de la Société des Traditions populaires, il lui faisait un reproche d'avoir comme « Président d'honneur, M. de la Villemarqué, l'auteur du *Barzaz-Breiz* » (T. IV, col. 157). Un peu plus il se serait signé !.. Nous, nous pensions qu'il n'était que juste de décerner ce titre à l'un de ceux qui avaient le plus contribué en France à répandre le goût des traditions populaires, et qui dans sa vieillesse présidait, dignement réconcilié avec Luzel, la Société Archéologique du Finistère.

Jusqu'à la fin de sa vie, M. de la Villemarqué correspondit avec moi. Peu à peu son écriture, restée longtemps nette et ferme, devenait tremblée, et sur la carte de visite qu'il m'adressa en janvier 1895, un mois avant sa mort, on avait quelque peine à lire ce distique désenchanté :

*Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus,
Hormis vos Folks toujours relus.*

Le Fureteur Breton, VIII, 1912, p.175-178.